

Annexe 1 - Fiche de synthèse - Profil des eaux de baignades de la plage de Port Blanc

Département du Morbihan (56) - Commune de PLŒMEUR (édition : janvier 2011 ; mise à jour de juin 2011)

Description de la zone de baignade :

Nature du substrat : petit estran de sable fin encadré par une anse rocheuse
Longueur de l'estran : 100m
Surface de la zone de baignade surveillée : / (baignade non surveillée)
Profondeur maximale de la zone de baignade surveillée à marée haute : / (baignade non surveillée)
Dates de la saison balnéaire : / (baignade non surveillée)
Localisation du point d'analyse d'eau ARS : voir carte ci-contre (coordonnées Lambert II : X : 165381 ; Y : 2316232)

Fréquentation maximale de la plage : ?
Equipements présents : parking, WC et lavabo en retrait de la plage, une douche de plage
Accessibilité aux animaux : non (**Interdits du 15/06 au 15/09**)
Autres activités possibles : randonnée (sentier littoral), plaisance (zone de mouillage de Prot Blanc et cale de mise à l'eau), etc.

Zone riveraine : environnement de la plage naturel au sud (littoral de la Pointe du Talud) et urbain au nord (Kerroch)
Occupation du sol : 1/2 espaces naturels littoraux, 1/2 secteur d'habitat de Kerroch
Population communale permanente : 19 169 habitants
Population estivale théorique maximale (nombre de lits) : 27 000 habitants

Qualité du milieu marin :

Potentiel de prolifération des macro-algues : pas de développements significatifs d'algues vertes ; accumulations ponctuelles d'algues brunes
Potentiel de prolifération du phytoplancton : aucun problème de prolifération de phytoplancton relevé dans les masses d'eau littorales du secteur

Inventaire des principales sources potentielles de pollution :

Assainissement des eaux usées	Secteur raccordé à 100% au réseau d'assainissement (pas d'assainissement individuel). Aucune erreur de raccordement détectée à ce jour. Pas de risque particulier de débordement du réseau d'assainissement dans ce secteur
Réseau hydrographique	Apports possibles par les ruisseaux du Kervernois et de Kernastellec (exutoire n°6) de pollutions accidentelles
Réseau pluvial	Apports d'eaux de surfaces substantiels par l'exutoire n°3
Activités agricoles	Trois sièges d'exploitations agricoles présents sur le bassin versant de l'exutoire n°6
Autres activités économiques	Trois campings à proximité, la station d'épuration communale au nord et, hors périmètre, l'écoterre du Guermeur (centre d'enfouissement de matériaux inertes)
Autres sources potentielles	Parkings, activité de baignade, plaisance et ancienne décharge d'encombrant à proximité du Courégant)

Caractérisation des risques :

Rejets à risque	Risque	Remarques
Exutoire n°3 - pluvial et source active entre l'ancien vivier et le lavoir	Moyen	risque de lessivage des surfaces urbaines de Kerroch (hydrocarbures, déjections canines...) en cas de fortes pluies
Exutoire n°6 - exutoire commun aux ruisseaux de Kervernois et de Kernastellec	Moyen	risque de lessivage de surfaces agricoles en cas de fortes pluies
Station de relevage des eaux usées de Caudric (bassin versant du Pérello)	Faible	station renforcée début 2011
Station de relevage des eaux usées de Kerroch	Faible	station renforcée début 2011
Station de relevage des eaux usées du Penher	Fort	saturation possible du relevage en cas de très fortes pluies
Rejets sauvages de camping-cars	Moyen	type de rejet rare mais très concentré
Lessivage des surfaces bitumées de Kerroch (hydrocarbures, déjections canines...)	Moyen	apports possibles en cas de fortes pluies
Ancienne décharge des encombrants du Courégant	Fort	connaissance insuffisante de la nature de cette ancienne décharge
Emissaire de la station d'épuration communale (à mi-chemin entre Kerroch et le Courégant)	Faible	rejet à 1km en mer et par 20m de fond

Plan d'action :

Actions prévues spécifiques à la zone de baignade :	
Renforcement des pompes du poste de relevage des eaux usées de Kerroch	effectué début 2011
Adjonction d'un dispositif tampon au poste de relevage des eaux usées de Kerroch	programmé pour 2014
Renforcement des pompes du poste de relevage des eaux usées du Penher	programmé pour 2012
Adjonction d'un dispositif tampon au poste de relevage des eaux usées du Penher	programmé pour 2016

Gestion des pollutions à court terme :

Système mis en place : Protocole communal d'analyse de la qualité de l'eau et de suspension de la baignade en cas de pollution
Date de mise en service : Été 2011
Contact(s) : MANCEAU Julie (responsable de la Régie communale de l'eau et de l'assainissement) et BERNIER Sylvain (technicien environnement)



Rappel de la qualité de l'eau de la baignade sur les quatre dernières saisons balnéaires, conformément à la Directive de 2006 :

Année	2007	2008	2009	2010
Classement (Directive 2006/7/CE)	10A	10B	10A	10A

A : Bonne qualité - B : Qualité moyenne - C : Pollution momentanée - D : Mauvaise qualité (le chiffre qui précède la lettre indique le nombre d'analyses effectués) - Source : ARS 56

Cartographie des sources potentielles de pollution proches du site

